

Guide sur l'organisation d'événements éco responsables

événement éco responsable

Québec

Chaque année, des milliers d'événements sont organisés au Québec notamment pour et par des ministères et organismes publics, dans le cadre de conférences, de colloques, de forums, d'ateliers, de réunions régulières et de réunions spéciales. Ces événements ont malheureusement leur lot d'impacts négatifs. Pour y pallier, l'organisation d'événements écoresponsables s'avère une solution intéressante et souvent économique afin d'intégrer les considérations sociales, économiques et environnementales à l'organisation d'événements. Par exemple, à l'automne 2008, un colloque panquébécois réunissant 200 participants a économisé environ 4 500 $ en lien avec des mesures écoresponsables (pichets d'eau au lieu de bouteilles, covoiturage, réduction des impressions et envois postaux, etc.). En tenant compte des coûts supplémentaires (200 $ pour la compensation des gaz à effet de serre, l'écoresponsabilité a permis une économie de 4 300 $).

Un **événement écoresponsable** s'inscrit dans une démarche de développement durable à toutes les étapes de son organisation. Il vise donc à :

- *réduire les impacts négatifs de l'événement, entre autres sur l'environnement (ex. : réduction des matières résiduelles générées (communément appelées déchets), des gaz à effet de serre (GES) émis, des ressources naturelles consommées, etc.);*

- *augmenter les répercussions positives de l'événement (ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, sensibilisation, réseautage, accessibilité à l'événement, notamment pour les étudiants et les OSBL, etc.).*

L'adoption de la *Loi sur le développement durable* en avril 2006 représente un moment fort de l'engagement du gouvernement du Québec envers un développement durable. La *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, en vigueur depuis le 1er janvier 2008, agit pour sa part à titre de cadre de référence dans lequel le gouvernement indique où il a l'intention d'aller, quels sont les objectifs qu'il veut atteindre et comment il entend s'y prendre. Ainsi, les politiques, les programmes et les actions ministérielles vont progressivement s'inscrire à l'intérieur de ce cadre de référence. L'organisation d'événements écoresponsables fait partie de cette démarche.

Le présent guide aborde six catégories d'impacts de l'organisation d'un événement, soit les achats, l'alimentation et la vaisselle, les matières résiduelles, les gaz à effet de serre, les communications, ainsi que la sensibilisation. Il vise à vous accompagner, un geste à la fois, dans l'organisation d'événements écoresponsables en dressant une liste de solutions possibles. Les mesures décrites dans le présent document constituent un premier pas vers l'écoresponsabilité de vos événements, l'amorce d'une démarche qu'il vous sera possible de bonifier au fil du temps.

Se fixer des objectifs

La première étape consiste à cibler les principaux impacts négatifs et les répercussions positives que peut avoir votre événement, puis à établir des priorités. Il est essentiel que vos objectifs écoresponsables soient réalistes et vous incitent à poursuivre cette démarche lors d'autres événements à venir.

Les objectifs les plus connus dans le monde des événements écoresponsables sont :

- *zéro déchet : vise à réduire le plus possible l'enfouissement des matières résiduelles générées;*
- *carboneutre (ou zéro carbone) : vise à réduire l'impact de l'événement sur l'émission de GES et contribue à la lutte contre les changements climatiques.*

Toutefois, l'appellation « écoresponsable » vise également des objectifs sociaux, éthiques et de gouvernance et d'autres dimensions environnementales. Des objectifs tels que « 100 % achat local », « réunion sans papier » ou « sensibilisation des fournisseurs à la démarche de développement durable » sont tout aussi pertinents.

Une bonne planification à toutes les étapes de votre événement vous évitera bien des soucis et permettra de contribuer à vos objectifs écoresponsables. Par exemple, si vous obtenez la confirmation du nombre de personnes qui seront présentes à votre événement, vous pourrez en aviser le traiteur pour déterminer la quantité de nourriture adéquate et en informer la personne responsable de la logistique de l'organisation afin d'éviter les surplus d'impressions.

3





Achats

La quantité de matières résiduelles produites est directement liée à la quantité de matériel consommé. Il convient donc de reconsidérer la pertinence des achats à effectuer, notamment dans le choix du traiteur et de l'offre de cadeaux aux participants et conférenciers. Suivant la logique des 3RVE (voir section sur les matières résiduelles), effectuer moins d'achats, c'est également épargner sur les coûts, ... tout en réduisant la quantité de matières résiduelles produites !

Lors de l'achat de cadeaux, il est donc recommandé de cibler des items qui seront réellement utilisés par les personnes qui en bénéficieront. Si le cadeau vous semble inutile, il y a lieu de reconsidérer son acquisition.
Voici quelques idées :

- *panier de produits locaux, équitables, biologiques;*
- *plantes ou semences indigènes;*
- *œuvres d'artisans locaux;*
- *certificat cadeau détente/sport/santé.*

De plus en plus populaire, l'achat de clés USB remises à chacun des participants s'avère pourtant une avenue comportant des impacts négatifs.

Elles contiennent des substances toxiques et, comme les appareils électroniques au terme de leur vie, constituent des déchets difficiles à gérer. Les clés USB sont coûteuses pour les organisateurs et souvent les participants en possèdent déjà.

Le don de sacs en tissu ou de tasses réutilisables a été parmi les premières mesures écoresponsables des colloques québécois. Les participants de ces événements disposent maintenant de leur lot de sacs ou de tasses réutilisables. Il convient donc de reconsidérer la pertinence de ce cadeau. Vous croyez que certains de vos participants seront déçus ? Pourquoi ne pas distribuer des sacs ou des tasses sur demande et réutiliser les surplus lors de vos événements à venir ?

Acheter quoi... et où ?

Qu'achète-t-on et où achète-t-on sont des questions essentielles à l'intégration de considérations sociales, économiques et environnementales dans les achats. L'intégration de critères de développement durable à même l'appel d'offres, tout en respectant la *Loi sur les contrats des organismes publics* et ses règlements, ainsi que votre politique organisationnelle, permet de dénicher des soumissionnaires qui proposeront des produits et services écoresponsables au meilleur prix. Voici des exemples de critères :

- *Local ou régional*
- *Équitable*
- *Biologique*
- *Entretien avec des produits moins dommageables pour l'environnement*
- *Emballage minimal*
- *Réutilisable/réutilisé*
- *Recyclable/recyclé*
- *Aucune/faible consommation d'énergie*
- *Aucune/faible consommation d'eau*





Alimentation et vaisselle

L'alimentation a un impact sur l'ensemble des considérations prises en compte dans une démarche de développement durable. Afin d'avoir des répercussions positives sur la santé et l'environnement, il convient de bien évaluer la quantité de nourriture requise et de choisir un menu qui :

- *assure une alimentation saine;*
- *contient une teneur élevée de produits alimentaires de source végétale;*
- *offre une alternative végétarienne;*
- *prend en compte les allergies des participants;*
- *n'est pas un format « boîte à lunch » (produit beaucoup de matières résiduelles);*
- *nécessite le moins de vaisselle possible;*
- *offre des portions raisonnables afin d'éviter les pertes.*

Un kilo de viande de bœuf produit plus de GES que de conduire une voiture pendant 250 km (Gosline, 2007) et consomme jusqu'à 100 000 litres d'eau (Fondation One Drop, 2008).

... et de choisir des aliments qui sont :

- *locaux ou régionaux (lorsque sous les seuils des accords commerciaux signés par le Québec) et de saison, lorsque ces derniers sont disponibles;*
- *biologiques;*
- *équitables;*
- *non emballés en portions individuelles (ex. : sucrier, boissons en pichet, etc.).*

Et pour la vaisselle ?

1 000 cuillères de plastique jetables utilisent 10 fois plus d'énergie et de ressources que le fait de laver 1 000 cuillères réutilisables (Koenig, 2006).

Votre lieu de réunion et de conférence n'est pas équipé de vaisselle et d'un lave-vaisselle ? Pourquoi ne pas proposer ces achats au responsable de la salle ? Ils représentent bien souvent une économie à moyen et à long terme. Certains traiteurs offrent également de la vaisselle réutilisable et un service de lavage. Si ce n'est pas le cas, des entreprises de location de vaisselle peuvent vous aider.

Dans l'éventualité où l'usage de vaisselle réutilisable est impossible, deux autres solutions s'offrent à vous, dans l'ordre : la vaisselle recyclable et la vaisselle compostable. Dans les deux cas, les équipements nécessaires (bac de recyclage ou de compostage) doivent être disponibles aisément pour en assurer une bonne disposition, autrement, il n'y a pas de gain. La vaisselle compostable ne peut être compostée qu'en installation industrielle, là ou les collectes existent. Les composteurs domestiques ne réunissent pas les conditions physico-chimiques d'une bonne dégradation pour ces matériaux.

Pour les menus froids, des contenants de plastique peuvent être utilisés. Il suffit d'éviter le plastique numéro 6 (polystyrène), qui n'est pas récupéré dans la majorité des villes québécoises. La vaisselle en carton peut être recyclée si elle n'est pas souillée (notamment avec des matières grasses), ce qui dépend du menu. Si elle n'est pas couverte d'une pellicule plastique, elle peut aussi être compostée. Les contenants compostables fabriqués à partir de bagasse (résidu fibreux composé principalement par la cellulose de la canne à sucre) sont à privilégier par rapport à ceux faits d'amidon provenant du maïs, lequel pourrait être utilisé à des fins alimentaires (humaine ou animale). Les contenants compostables demeurent plus coûteux que la vaisselle recyclable et jetable.

Matières résiduelles





Tenter d'appliquer le principe des 3RVE – objectif zéro déchet – signifie que l'on veut respecter, dans l'ordre, les actions suivantes :

1. *Réduire à la source*
2. *Réutiliser*
3. *Recycler*
4. *Valoriser (composter, etc.)*
5. *Éliminer (jeter)*

La réduction à la source suppose d'éviter de générer un déchet, par exemple en envoyant un courriel facilement lisible à l'écran au lieu d'utiliser une feuille. Il s'agit de votre principal objectif. Dans le cas où l'utilisation d'un produit est requise, il convient de privilégier le matériel réutilisable, comme la vaisselle en porcelaine, un crayon ou une tasse réemployables, etc. Impossible ? Il faudra alors recourir aux matières recyclables (papier/carton /plastique/verre/métal). La dernière alternative avant de jeter est de valoriser, par exemple en utilisant des matières compostables. Vous pourrez ainsi éliminer la quasi-totalité de vos matières résiduelles dans la mesure où vous avez accès à des installations de récupération des matières organiques.

L'application de la réduction à la source à tous vos choix de produits déterminera le type d'équipement dont vous aurez besoin. Ceux qui l'appliqueront à la lettre ne généreront aucune matière recyclable ou compostable et n'auront donc besoin d'aucun bac. Dans le cas contraire, il est important de limiter le plus possible la diversité des matériaux. Par exemple, il est préférable d'offrir que de la vaisselle recyclable ou que de la vaisselle compostable, mais pas les deux. Vous aurez alors besoin d'un seul type de bac, en plus de la poubelle, limitant ainsi le risque que les participants ne trient pas convenablement leurs matières.

Pour vous faciliter la tâche, il est souhaitable de privilégier les lieux qui disposent d'un système de recyclage/compostage fonctionnel. Si ce n'est pas le cas, il vous faudra trouver des équipements de recyclage ou de compostage et les disposer à proximité des lieux où seront générées les matières résiduelles. Vous ne pouvez avoir accès au compostage ? Il faudra alors minimiser la production de matières compostables, comme la vaisselle en amidon ou les surplus de nourriture.

Un principe de base : les bacs doivent toujours être accompagnés d'une poubelle et vice-versa !

Plusieurs exemples de mesures visant à minimiser la quantité de matières résiduelles produites se retrouvent dans les autres sections du guide :

- *achat de produits peu ou pas emballés;*
- *réduction ou don des surplus de nourriture (nécessité alors de maintenir la chaîne de froid de la nourriture périssable);*
- *utilisation de vaisselle réutilisable;*
- *minimisation de l'impression de papier.*

Saviez-vous que tous les plastiques portent un numéro allant de 1 à 7 ? Assurez-vous d'éviter ceux portant le numéro 6 (polystyrène), car ils ne sont pas récupérés dans la majorité des villes.



Gaz à effet de serre

Les GES regroupent un ensemble de gaz, comme le gaz carbonique et le méthane, qui sont responsables de la problématique des changements climatiques lorsqu'ils sont rejetés en trop grande quantité dans l'atmosphère. Au Québec, la majorité des GES d'un événement proviennent du transport des participants et des marchandises.

Un événement carboneutre se réalise en trois étapes, la première étant incontournable et les deux autres optionnelles :

1. *Réduction des GES émis.*
2. *Comptabilisation des GES émis à l'aide d'une grille de calcul.*
3. *Compensation des GES par l'achat de crédits carbone.*

Réduire ses émissions

Les outils disponibles sur l'Extranet Développement durable et sur le site de l'Agence de l'efficacité énergétique vous aident à déterminer l'utilisation de moyens de transport moins coûteux et également plus écologiques :

- *téléconférence (ou visioconférence ou vidéoconférence), tant pour les réunions internes que celles avec les clients et partenaires;*
- *choix d'un lieu central et accessible en transport en commun;*
- *sensibilisation des participants au transport actif (marche, vélo) et au transport en commun (fournir de l'information sur la station de métro ou d'autobus à proximité);*
- *organisation de covoiturage ou d'un transport en commun adapté à l'événement : s'il y a beaucoup de participants, recourir à un organisme spécialisé en la matière;*
- *utilisation ou location d'un véhicule à faible consommation de carburant.*

Le Rendez-vous international sur les applications du développement durable tenu à l'Université Sherbrooke en juin 2007 a fait appel aux services d'Amigo Express, un service de covoiturage en ligne, pour faciliter le covoiturage de ses 600 participants. Au total, 138 d'entre eux se sont prévalus du service!

La consommation d'énergie et les matières résiduelles générées représentent deux autres sources d'émissions de GES. L'application du principe des 3RVE vous permettra non seulement de limiter les déchets, et bien souvent les coûts, mais également de réduire les émissions de GES. Une bonne gestion des équipements énergétiques (éclairage, projecteur, ordinateur, climatisation, chauffage, etc.) contribuera également à réduire l'impact de l'événement sur les changements climatiques.

Calculer et compenser ses émissions

L'équipe Événement écoresponsable dispose d'un répertoire des fournisseurs mentionnant différentes organisations pouvant vous aider à compenser les GES ainsi que d'une grille de calcul vous permettant de comptabiliser les émissions. En guise d'exemple, un événement panquébécois réunissant 200 personnes émettra généralement entre 1 et 5 tonnes de GES (Événement écoresponsable, 2008). La compensation est souvent moins coûteuse que l'on croit. Faites le calcul !

Deux options de compensation : à vous de voir!

Plantation d'arbres	**Projets énergétiques**
· Arbre = puits de carbone · Qualité très variable tout dépendant du lieu, du nombre, de l'espèce et du suivi	· Efficacité énergétique ou énergie renouvelable · Réalisés surtout dans des pays en développement · Privilégier les projets certifiés Gold Standard
· 5 $ à 125 $ la tonne	· 25 $ à 45 $ la tonne

Attention, car peu de programmes de compensation offrent des garanties complètes sur l'utilisation des fonds collectés et sur les résultats atteints. Une vigilance particulière et des demandes de garanties d'utilisation et de résultats éviteront des situations délicates.
Pour être considéré carboneutre, un événement verra le total de ses émissions des GES compensées par l'achat de crédits carbone. D'autres actions sont possibles, par exemple, le don à un organisme environnemental, la plantation d'arbres symbolique. Ces actions ne compenseront donc pas les émissions, mais sont porteuses d'un fort symbole d'engagement environnemental.

Tous les programmes de compensation constituent une contribution intéressante, mais ils ne peuvent pas être considérés comme apportant une solution pleine et entière.

Communications

La modification des pratiques des communications entourant un événement est gage de réduction de coûts. Suivant la même logique de réduction à la source comme première mesure à appliquer, pensez aux échanges électroniques et téléphoniques plutôt qu'au papier et à l'utilisation d'un site Internet et l'envoi de pages Web pour la publicité qui permettent de réduire la consommation de papier tout en réduisant les coûts.

Attention de ne pas transférer à votre clientèle le fardeau de l'impression et donc des impacts négatifs qui y sont associés. Facilitez la lecture à l'écran par votre choix de caractères et de polices. Évitez de concevoir des documents contenant beaucoup de couleurs s'ils doivent être imprimés par votre clientèle.

Si l'utilisation du papier est inévitable, les solutions sont nombreuses et faciles à appliquer pour réduire votre impact:

- *imprimer recto verso – voir la fiche d'information Impression Recto verso disponible sur l'Extranet Développement durable pour plus d'information;*
- *utiliser du papier recyclé à 100 % et à contenu élevé de fibres post-consommation (30 % et plus), non chloré et/ou FSC – voir la fiche technique Acquisition de papiers fins recyclés disponible sur l'Extranet Développement durable pour plus d'information;*
- *réduire la taille des caractères et les marges, sans affecter la facilité de lecture à l'écran;*
- *imprimer en noir et blanc ou privilégier le texte de couleur sur fond blanc plutôt que l'inverse;*
- *éviter les contaminants papier (trombones, pochette plastique, etc.);*
- *mettre les documents de référence (ex.: PowerPoint de conférenciers) sur un site Web (Internet, Intranet, Extranet);*
- *éviter de remettre une pochette car vous distribuerez probablement ainsi trop d'informations par rapport aux besoins des participants. Centralisez plutôt l'information (tableaux, affiches, écrans, animateur, Internet, etc.)*

Sensibilisation

Différents moyens s'offrent à vous afin de sensibiliser les participants et fournisseurs de votre événement à poser des gestes écoresponsables ou pour les informer des mesures appliquées:

- *annoncer les objectifs et mesures écoresponsables sur le site Web (Internet ou Intranet) et lors de l'événement;*
- *valoriser le transport à faible émission de GES dans les communications avec les personnes participantes;*
- *inciter à ne pas imprimer les documents;*
- *avoir un formulaire d'inscription et un paiement en ligne seulement (ou fortement suggéré);*
- *expliquer les gestes attendus des participants (ex.: recycler, rapporter leur porte-nom, etc.) et des fournisseurs.*

À la suite de l'événement, l'envoi d'un communiqué de presse présentant les résultats ou la diffusion d'un document synthèse sur les objectifs, les mesures et les résultats obtenus s'avère également être un incitatif à les appliquer pour d'autres événements. Vous pourriez contribuer, par la diffusion de vos bons coups, à la multiplication des événements écoresponsables!





En conclusion...

L'organisation d'événements écoresponsables adopte toujours la même logique ayant comme principe de base la réduction à la source : réduction des achats, des déplacements, de l'impression de papier... et même des coûts! Il est possible de poser des gestes faciles et concrets pour contribuer à la création et au maintien d'un environnement sain. Les exemples cités dans le chapitre sur l'orientation 3 sur la production et la consommation responsable de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, de même que les gestes proposés par les indicateurs annuels de performance administrative peuvent vous inspirer.

Pour aller plus loin, consultez le portail de l'équipe Événement écoresponsable, partagez les mesures écoresponsables que vous mettez en œuvre, prévoyez une formation ou des rencontres d'accompagnement offertes par l'équipe Événement écoresponsable!

Guide produit par l'Équipe Événement écoresponsable pour le Bureau de coordination du développement durable du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.

Janvier 2009.

L'équipe Événement écoresponsable a pour objectif de faciliter et d'encourager l'organisation d'événements écoresponsables. Présente partout au Québec, elle a notamment offert une centaine de formations et de conférences sur le sujet, accompagné plus de 1500 organisateurs d'événements, et conçu une dizaine d'outils personnalisés. Appuyée par un comité consultatif formé de 17 experts québécois, cette équipe est à l'origine d'un projet de certification en gestion responsable d'événements, qui est développée en partenariat avec le Bureau de normalisation du Québec.

http://www.evenementecoresponsable.com

Développement durable, Environnement et Parcs
Québec

événement éco responsable